

Un **WiFi** territorial gratuit, public et sécurisé en Entre-deux-Mers ?

On en a parlé !



**Samedi 20 juin 2015,
réservez votre matinée...
On vous le présente !**



Qu'est ce qu'un wifi touristique territorial ?

C'est un maillage pour mieux accueillir le visiteur.

Le dispositif permet de :

- ✓ constituer un réseau de points d'accès à internet (hotspot wifi *), gratuit et sécurisé, à partir d'un portail d'entrée de connexion unique,
- ✓ proposer du contenu de séjour une fois les visiteurs localisés,
- ✓ mettre à disposition un système permettant une connexion simplifiée et automatique.

*Hotspot wifi ?

« Un hotspot wifi (ou point d'accès à internet) est un lieu clairement délimité donnant accès à un réseau sans fil qui permet au public et utilisateurs de terminaux mobiles (PC portable, tablette, smartphone...) de se connecter facilement à internet. »



Quels sont les avantages pour les visiteurs ?

- ✓ un accès à internet gratuit et sécurisé
- ✓ accès à un portail de connexion « Tourisme Entre-deux-Mers » avec module de découverte du territoire (animations, activités, adresses...) à proximité du lieu de connexion (géolocalisation)
- ✓ un système simple d'utilisation : seule une adresse mail est demandée à la première connexion, pas de formulaire à remplir, le visiteur n'a pas besoin de s'identifier à chaque connexion
- ✓ le visiteur retrouve le même système (portail identique) dans tous ses lieux de séjour en Entre-deux-Mers

Quels sont les avantages pour les partenaires, professionnels engagés ?

- ✓ l'appartenance à un réseau organisé et générateur d'une offre touristique complète,
- ✓ un gain de temps (pas de codes d'accès à fournir)
- ✓ un accès sécurisé par le système, en phase avec toutes les obligations CNIL,
- ✓ un paramétrage personnalisable pour chaque structure du dispositif (horaires et durée de connexion, page de redirection, comptes de réseaux sociaux...)
- ✓ un accès aux statistiques de connexion de son hotspot,
- ✓ des tarifs d'équipement négociés par leur office de tourisme.

Vous êtes intéressé(e) ? En savoir plus ?

Rendez-vous le samedi 20 juin 2015, à partir de 09h45, Salle Bonard, à Sauveterre de Guyenne !